achète au poids? — R. Oh! dans l'ouest ils ne l'ont jamais fait. Dans Lunenburg, Queens et Shelburne, excepté dans le centre de ce dernier comté, on achète au poids.

Q. Comment se fait-il que vous reteniez le système à l'ancienne mode d'acheter à la quantité au lieu d'acheter au poids? — R. Nous avons beaucoup d'opposition ici, et à Lockport, les autres achètent à la pièce et nous devons faire de même.

(à suivre)

LE COMMERCE RUSSE DANS LES BALKANS.

La guerre d'Orient peut entraîner des conséquences importantes sur le mouvement des affaires entre la Russie d'une part, la Turquie et les Etats balkaniques de l'autre. A cet égard, d'intéressantes indications sont fournies par la "Gazette de Cologne," qui donne le chiffre des exportations russes dans la presqu'ile balkanique par milliers de roubles pour les quatre dernières années. Cette statistique accuse les chiffres suivants:

| | 1907 | 1908 | 1909 | 1910 |
|-------------|--------|--------|--------|--------|
| | _ | _ | _ | _ |
| En Grèce | 10,411 | 10,801 | 16,554 | 18,331 |
| En Bulgarie | 353 | 458 | 792 | 211 |
| En Serbie | 517 | 218 | 212 | 359 |
| En Roumanie | 12,532 | 12,823 | 15,786 | 15,049 |
| En Turquie | 19,319 | 22,765 | 27,682 | 27,859 |
| Totaux | 44,132 | 47,165 | 61,026 | 61,809 |

TRAITE DE COMMERCE ENTRE L'AUTRICHE ET LE JAPON.

Un nouveau traité de commerce a été signé le 30 octobre entre l'Autriche et le Japon. Le principe de ce traité est la clause de la nation la plus favorisée. Les négociations ont, en effet, démontré l'impossibilité, au moins pour le moment, de conclure un traité de tarifs entre les deux pays. Le nouveau traité restera en vigueur comme tous les autres traités autrichiens, jusqu'au 1er janvier 1918.

L'exportation autrichienne au Japon consiste principalement en papier et produits de papier, en laine et produits de laine, en produits chimiques et en produits de fer et acier. Cette exportation a atteint en 1911 la valeur de 5,400,000 kronen.

L'exportation japonaise en Autriche consiste principalement en paille et en articles de vannerie, en couleurs, en cuirs, en articles de bois et en riz. Cette exportation a atteint en 1911 la valeur de 6,500,000 kronen.

CELLULOSE CONTRE METAL.

On connaissait déjà les roues de wagons en papier comprimé. Voici qu'à présent l'on fabrique des engrenages en étoffes comprimées, toile ou coton, — lesquels, assure-t-on, résistent mieux que les pièces de fer et d'acier et ne demandent aucun graissage.

L'application de cette découverte aura nécessairement pour effet — comme il convient dans le régime économique qui nous régit — une crise dans certaines branches de l'industrie métallurgique, concurrencée par celle des produits textiles, qui va bénéficier d'un surcroît de consommation: les chômages qui surviendront dans l'une seront la rançon des surprofits de l'autre...

UN "RECORD" OTTOMAN.

Les commerçants ottomans, si nous en croyons le "Bulletin" de la Chambre de commerce française de Constantinople, ont une supériorité marquée sur tous leurs confrères mondiaux. Il est impossible, paraît-il, d'égaler la mauvaise grâce avec laquelle ils accueillent leurs clients. Lorsque, n'y étant pas connu, on entre dans une boutique de la capitale, grande ou petite, on est frappé par l'hostilité des vendeurs. On lit clairement sur leurs visages maussades qu'ils maudissent l'intrus qui vient troubler leur quiétude.

Aussi, avec quel dédain méprisant le malheureux client est-il servi! S'il demande un objet qui n'est pas absolument à portée de la main, on répond qu'il n'existe pas.

Une fois l'achat terminé, il faut passer sous l'oeil sévère du caissier rébarbatif. Il vous examine d'un air soupçonneux, retourne, pèse la pièce d'or que vous lui tendez et finit par la refuser, prétextant qu'elle n'a pas le poids, ce qui est souvent inexact.

Un magasin où les employés seraient courtois et empressés constituerait une chose incroyable à Constantinople; on s'y rendrait en foule. On prétend qu'il en existe deux ou trois, mais le "Bulletin" déclare ne pas les connaître.

NOUVELLES CHARTES.

La "Gazette du Canada" publie les nouvelles chartes accordées sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada. Voici celles qui ont trait aux compagnies ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec:

"Belfour, Morris, Willcoks, Limited," pour faire les affaires d'importation et d'exportation de toutes marchandises Capital-actions, \$200,000, à Montréal.

"The Economic Company, Limited," pour faire les affaires de manufacturiers en confection pour hommes et femmes Capital-actions, \$50,000, à Québec.

"Invention & Promotion, Limited," pour faire le commerce d'immeubles, de pouvoirs hydrauliques, de concessions forestières, etc. Capital-actions, \$100,000, à Montréal.

"The Ungava Miners and Traders, Limited," pour faire les affaires de fermiers et ranchers dans toutes leurs branches. Capital-actions, \$200,000, à Montréal.

"Butters Salvador Mines, Limited," pour acquérir les affaires de la compagnie minière connue sous se nom de Butters Salvador Mines, Limited. Capital-actions, \$750,000. à Montréal.

"The Francy Gold Mining Company, Limited," pour faire les affaires de propriétaires de mines dans toutes leurs formes. Capital-actions, \$500,000, à Montréal.

"Gale Brothers, Limited," pour faire les affaires de manufacturiers de chaussures en gros. Capital-actions, \$250,000. à Ouébec.

"Ontario National Brick Co., Limited," pour faire les affaires de manufacturiers de briques, tuiles, terre cuite, etc. Capital-actions, \$2,000,000.

"Domestic Brick and Tile Company, Limited," pour manufacturer, importer, acheter, vendre ou autrement disposer de toutes sortes de briques, tuiles, etc. Capital-actions, \$500.000. à Montréal.

ASSOCIE DEMANDE

M. J.-A. Maynard, à Cluny, Alberta, demande un associe disposant de 3 ou 4,000 dollars pour développer magasin général vente d'instruments aratoires, etc., chiffre d'affaires actuel \$40,000.